



PREFECTURE DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE
DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Service de la Communication
Presse

Communiqué de presse
juillet 2008

La chrysomèle du maïs détectée à nouveau en Île-de-France

Le laboratoire national de la protection des végétaux, unité d'entomologie de Montpellier, a confirmé le 18 juillet 2008 la capture d'un individu de chrysomèle des racines du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera*) dans la commune d'**Avrainville (Essonne)**.

Cet insecte a été piégé dans le cadre d'un dispositif national de surveillance du territoire mis en place depuis 1999. En 2008, 400 pièges ont été positionnés en Île-de-France, afin de détecter rapidement la présence de cet insecte et prendre des mesures adaptées.

En effet, les dégâts potentiels étant importants à long terme pour les cultures de maïs, l'objectif prioritaire est d'empêcher l'établissement de cet insecte. Pour cela, des mesures fortes et rapides sont nécessaires dès les premières détections en vue de son éradication.

S'agissant d'un organisme de lutte obligatoire, les mesures prévues par la réglementation vont être mises en œuvre par la DRIAF/SRPV (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt - Service Régional de la Protection des Végétaux). Il s'agit essentiellement d'obligation de rotation des cultures de maïs et de traitements à l'aide d'insecticides, dans des zones délimitées autour du point de capture.

En France, les premières chrysomèles furent détectées fin août 2002 en Île-de-France, à proximité des aéroports de Roissy et d'Orly. Plusieurs foyers ont été à nouveau détectés en 2004 et 2005 dans la région qui avait retrouvé un statut de territoire indemne après deux années sans capture.

La chrysomèle des racines du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera*) est un petit coléoptère de la famille des Chrysomélidés qui s'attaque aux racines des maïs. Son introduction et sa dissémination sont interdites dans toute l'Union européenne. Originaire d'Amérique centrale, elle a progressivement envahi l'Amérique du Nord où elle est devenu le principal ravageur du maïs. Elle a été signalée pour la première fois en Europe en 1992, en République Fédérale de Yougoslavie (Serbie), près de l'aéroport international de Belgrade. A partir de ce premier foyer, elle s'est rapidement répandue dans les pays voisins.

Contact-presse

Nathalie THERRE, DRIAF/SRPV tél : 01 41 73 48 16

Nicole POUBEAU, Préfecture de la région Île-de-France tél : 01 44 42 61 04